

**ALGERIE TELECOM - EPE / SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° : DO /SDFS/DAL/ 11 /2019**

La Direction Opérationnelle de Djelfa Relance un avis d'appel d'offres national avec des exigence des capacités minimales pour :

La réalisation des Travaux d'aménagement Deuxième ACTEL (Djelfa 5 Juillet) 2ème Tranche

Les intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de : La Direction Opérationnelle De Djelfa, Service des Achats, 123 RUE Emir Abdelkader Djelfa, contre paiement de la somme de **Trois Mille dinars algériens (3000,00 DA)** non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : 001006540300000134 Clé 22.

Le soumissionnaire doit justifier de la qualification et classification, de un **3 et plus**, dont l'activité principale est : travaux de bâtiment.

Les offres doivent être composées de : 03 Enveloppes comme suit

01-UN DOSSIER ADMINISTRATIF : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « dossier administratif ».

02-UNE OFFRE TECHNIQUE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « Offre technique ».

03-UNE OFFRE FINANCIERE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « Offre financière ».

Le dossier administratif et les 02 offres Technique et Financière, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent être insérés dans une enveloppe anonyme ne comportant que la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DE
DJELFA**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES**

N° : DO /SDFS/DAL/ 11 /2019

**La réalisation des Travaux d'aménagement Deuxième ACTEL
(Djelfa 5 Juillet) 2ème Tranche**

« Soumission à ne pas ouvrir »

Le dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le site web d'Algérie Télécom.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de 08H00 à 14H00.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H00 en séance publique.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres (180 Jours).

Le directeur